Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 11 (2009)

Heft: 2

Artikel: Certificats sur mesure

Autor: Bignasca, Nicola

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995723

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Certificats sur mesure

Ils sont détaillés et contiennent les informations indispensables pour les enseignants d'éducation physique. La nouvelle génération de certificats médicaux favorise les échanges entre les médecins et l'école. La preuve par trois.

Texte: Nicola Bignasca

Le certificat médical a un caractère contraignant pour l'école et les enseignants d'éducation physique; il doit être respecté à la lettre. Plus celui-ci est précis, moins il laisse la place au doute et à l'interprétation. Les nouveaux modèles prennent la bonne direction, à condition que le corps médical ont fasse un emploi judicieux.

Canton de Lucerne

	Maladie	☐ Accident				
Di	urée: jours	semaines				
[☐ ne peut participer à aucune activité physique ☐ peut participer à toutes les activités physiques sauf:					
	Dispense de ☐ Sport de plein air ☐ Plongée ☐ Exercices de saut/appel	□ Natation □ Gymnastique aux agrès □ Charges continues				
	□ Autres:					

Appréciation

- Recommandations à l'intention des enseignants d'éducation physique
- ✔ Possibilité de contacter le médecin traitant
- O Absence de disposition particulière pour les dispenses à long terme
- O Absence d'indication pour les jeux d'équipe

Canton de Genève

L'élève ne peut pas participer aux leçons d'éducation physique duau (moins de trois mois).				
Degré I: peut participer à toutes les activités physiques sauf:				
Degré II: peut courir 10 minutes				
peut participer à des jeux d'équipe				
Degre III: Deut marcher (20 à 30 minutes)				
peut faire des assouplissements (ctratal				
Degré IV: ne peut participer à aucune activité physique				
Remarques:				
☐ L'élève doit présenter ce certificat avant la troisième leçon d'absence				
☐ Le présent certificat ne peut excéder une durée de trois mois				
- Leieve Hest, en principe, pas autorisé à quitter l'école				
- Dans la mesure de ses possibilités :				
à participer aux activités de la leçon (chronométrage, arbitrage, observation, etc.)				
8-, - baci vation, etc.)				
☐ Un travail écrit peut lui être demandé comme activité de remplacement				

Appréciation

- ✔ Définition exacte des degrés d'incapacité
- ✓ Mention de la date de remise du certificat
- O Impossibilité de contacter le médecin traitant

Canton du Tessin

Appréciation

- Implication du médecin scolaire
- O Impossibilité de contacter le médecin traitant

	, and d'éducation
	élève doit être dispensé des leçons d'éducation
	álève doit etre disperise de :-\
П	élève doit étre dispense hysique (au maximum un mois)
	hysique (au maximum and ducation phy
	אוואסוקייי אינע אינע אינע אינע אינע אינע אינע א

- L'élève doit bénéficier de leçons d'éduc adaptées:
 - □ peut courir
 - peut marcher et exécuter des exercices sans charge
 - □ peut participer à des jeux d'équipe
 - □ ne peut pratiquer aucune activité physique, mais peut participer à d'autres activités (arbitrage, observation, etc.)

En l'absence de signes visibles (plâtre, béquilles, etc.), le médecin scolaire doit attester de l'incapacité d'un élève à participer aux cours d'éducation physique lorsque celle-ci excède un mois. Sur demande de l'école, le médecin scolaire doit en outre vérifier les dispenses d'éducation physique même si leur durée est inférieure à un mois.

«J'me sens pas bien aujourd'hui!»

Comment un enseignant d'éducation physique peut-il réagir lorsqu'un élève demande à être dispensé peu avant le début de la leçon, sans qu'il ne dispose pour autant d'un certificat médical? Susanne Paulet, médecin au Swiss Olympic Medical Center à l'OFSPO, a réalisé un tableau mentionnant les douleurs les plus fréquentes et les activités qui peuvent être pratiquées.

Symptôme	Activités possibles	Activités déconseillées	Indications particulières
Refroidissement sans fièvre	Gymnastique douce, jeux de balle et d'équipe peu exigeants, entraînement technique	Entraînement d'endurance, entraînement d'intensité élevée, sports aquatiques	Visite médicale recommandée en cas de toux persistante (plus d'une semaine)
Fièvre	Aucune	Toutes	Dispense d'école et d'éducation phy- sique jusqu'à disparition de la fièvre!
Maux de tête	Gymnastique douce, jeux de balle peu exigeants, entraînement technique au sol, natation légère	Entraînement d'intensité élevée, discipli- nes sportives nécessitant une grande concentration (p.ex. gymnastique aux agrès) ou comportant des risques de chute	Visite médicale recommandée en cas de maux de tête répétés ou de symptômes collatéraux tels que vomissements
Nausées sans vomissement	Toutes, avec une tenue du corps droite	Aucun exercice avec la tête en bas ou mouvements de tête rapides (gymnas- tique au sol, appui tendu renversé, etc.).	Dispense d'éducation physique en cas de vomissements
Douleurs menstruelles	Toutes, en tenant compte de l'intensité des douleurs		Dispense de sports aquatiques pour les filles les plus jeunes
Maux de dos	Toutes celles ne provoquant pas de douleur	Exercices avec mouvement forcé de la colonne vertébrale Exercices comportant des impacts violents (chute d'engins, etc.)	Visite médicale urgente en cas de maux de dos chroniques/forts et/ou de symptômes collatéraux (faiblesses, etc.)
Allergies	Toutes celles sans exposition allergène	Exposition allergène (p. ex. sport de plein air durant la saison des pollens)	Recours aux médicaments d'urgence en cas d'allergies graves

Un autre tableau présentant de nombreuses pathologies et les mesures correspondantes peut être téléchargé sur notre site Internet www.mobile-sport.ch.